

UN IPHONE 6 S À GAGNER GRÂCE AU CONCOURS DE WEBPORTAGE

VOUS AVEZ L'ÂME POUR VOUS LANCER. VOUS ÊTES : L'ENTREPRENEUR-CRÉATIF



Vous avez un fond rêveur sans être déconnecté de la réalité. Ce que vous aimez : imaginer et créer. Réfléchir et avoir des idées font partie de votre personnalité. Innovant, vous cherchez toujours des solutions dans votre travail ou pour vos clients : une vraie force et un atout indéniable pour se lancer.

Entreprendre en indépendant librement

Aujourd'hui j'aimerais vous présenter un concours qui a attiré mon attention : celui proposé par webportage.com pour les 10 ans de son existence. Un iPhone 6 S est en jeu et je pense qu'étant donné l'entreprise concernée et le lot, cela devrait vous intéresser.

Dans cet article, je vous présenterai donc les trois points suivants :

1- Rappels sur les grandes lignes du portage salarial

2- Les 10 ans de webportage

3- Participez au concours

Rappels sur les grandes lignes du portage salarial

[Le portage salarial](#) est une solution pour les entrepreneurs indépendants leur apportant les bénéfices suivants :

- une entité facturante pour démarcher des entreprises (dont certaines ne traitent pas avec les « auto-entrepreneurs » par exemple),
- des facilités administratives car toutes les démarches administratives sont gérées par la société de portage,
- un statut de salarié apportant tous les avantages qui vont avec (sécurité sociale, cotisations pour le chômage, retraite, prévoyance et s'il le souhaite une mutuelle d'entreprise),

Chaque mois le chiffre d'affaires de l'entrepreneur en portage est transformé en salaire (en prenant en compte les différentes charges sociales, patronales, ...). Retrouvez ici le [simulateur de revenus en portage salarial](#).

Finalement le quotidien de l'indépendant ne change pas de celui d'un « freelance classique » (avec sa liberté) si ce n'est qu'il ne dédie plus de temps et d'énergie à la gestion administrative et comptable de son entreprise.

Par ailleurs, en effectuant des recherches sur ce système, je viens de découvrir qu'il est également possible de faire du portage en complément d'une autre activité comme les étudiants, retraités, ou auto-entrepreneurs par exemple. Je connais entre autre un entrepreneur qui touche régulièrement son plafond de chiffre d'affaires d'auto-entrepreneur et effectue le reste de ses prestations en portage salarial.

Les 10 ans de webportage

Webportage fait partie des acteurs incontournables du portage salarial avec la particularité d'être 100% en ligne. Cette entreprise a été fondée par Jérôme TARTING en 2005 en pariant sur une activant

totallement numérisée et online. Ce risque a visiblement été payant car l'entreprise a maintenant plus de 10000 inscrits sur leur plateforme avec plus de 130 000 heures de prestations de facturées.

Depuis leur lancement, ils ont réussi à développer des fonctionnalités et des outils dédiés facilitant la vie de l'entrepreneur :

- outil de gestion et de facturation,
- application mobile (pour la mobilité),
- outils de présentation de frais professionnels,
- paramétrage d'options de salaire – notamment pour obtenir des revenus réguliers,
- suivi de remise de chèques,
- ...

Et pour fêter leurs 10 ans, ils organisent un concours destiné à tous les entrepreneurs et personnes qui pensent à se lancer.

Participez au concours

Qui peut y participer ?

Toutes les personnes majeures, résidant en France (Métropolitaine).

Comment y participer ?

En visitant la page [Facebook de webportage](#) et en complétant le questionnaire « [Quel entrepreneur êtes-vous?](#) » pour découvrir son profil d'entrepreneur parmi les 3 profils disponibles : Fonceur / Créatif / Rationnel.

Pour augmenter vos chances, il vous est possible de parrainer des amis pour le concours.

Un tirage au sort sera organisé et prendra en compte le nombre d'amis parrainés.

Le concours a démarré le mardi 8 septembre et prendra fin mercredi 14 octobre à minuit

Le prix sera remis au gagnant après le tirage au sort.

Comment le gagnant sera-t-il connu ?

Une annonce sera postée sur leur page Facebook le jeudi 15 octobre à 11h00, ici :

<https://www.facebook.com/webportageportagesalarial>

Je viens d'y participer pour ma part :-). Et vous ?

Bonne chance à toutes et tous pour ce concours.

Publié le 12/09/2015

Lire l'article complet : <http://www.pourquoi-entreprendre.fr/concours-webportage/>